
MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Dakar, le 16 mai 2013

COMPTE RENDU DE CONFERENCE

Objet : 11^{ème} édition du Point Economique de la DPEE

La onzième édition du **Point Economique de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE)** s'est tenue le mercredi 15 mai 2013 à 9h30 mns à l'hôtel King Fahd Palace (ex Méridien Président) de Dakar. Les thèmes à l'ordre du jour étaient les suivants :

- « *Le secteur tertiaire peut-il être un moteur durable de la croissance économique au Sénégal* », par **Mouhamadou Bamba DIOP**, Directeur Adjoint de la DPEE ;
- « *Nouvelles approches d'analyse et projections économiques : Application au Sénégal* », par **Dr El Hadji Mounirou NDIAYE**, Chef de département des sciences économiques et de gestion de l'Université de Thiès.

Le Point Economique a été présidé par **Monsieur Alioune NDONG, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie et des Finances**, qui a commencé par saluer et remercier l'assistance, avant de passer la parole au **Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques, M. Pierre NDIAYE**, pour le mot de bienvenue.

M. NDIAYE a d'abord présenté la DPEE comme étant une structure du Ministère de l'Economie et des Finances qui a pour mission de réaliser des études et de coordonner des travaux afin de mieux éclairer les choix économiques. Il a ensuite précisé que le Point économique a été initié depuis février 2011 et constitue un cadre d'échanges entre autorités publiques, techniciens et universitaires.

Le Président de séance a ensuite passé, à tour de rôle, la parole aux présentateurs.

M. Mouhamadou Bamba DIOP est d'abord revenu sur les moteurs de la croissance de l'économie sénégalaise. Il a par la suite indiqué, que le thème présenté s'inscrit dans le cadre des débats sur les moyens à adopter pour obtenir de la croissance et un niveau de développement élevé dans les pays en développement. Les performances économiques rapides et récentes de la Chine et de l'Inde constituent des exemples intéressants dans la mesure où ils ont emprunté des sentiers de croissance différents portant respectivement sur une industrialisation intensive et un développement des services ; d'où l'intérêt d'étudier l'importance que pourrait jouer le secteur tertiaire comme moteur de la croissance économique sénégalaise.

Un diagnostic de la structure de l'économie sénégalaise montre que sur la période 2000 à 2012, le taux de croissance moyen est de 3,9%, soit inférieur à l'objectif de 7% à 8% retenu dans les différents documents de politique économique. Cette évolution de la croissance aurait des origines internes nécessitant une restructuration de l'économie sénégalaise. En effet, le Sénégal est caractérisé par une agriculture peu développée et une industrie fragile. L'économie s'est tertiarisée, car n'ayant jamais connu une phase d'industrialisation majeure. Cette trajectoire est cependant contraire aux étapes de développement classique, où un pays devrait d'abord passer d'une économie agraire à une phase d'intense industrialisation, avant d'être dominée par le tertiaire. Une analyse sectorielle plus fine montre que le taux de croissance du secteur primaire est très volatile alors que celles du secondaire et du tertiaire semble plus stable et le tertiaire enregistre de plus fortes croissances avec une part élevée dans le PIB. Par ailleurs, entre 1980 et 2011, le niveau de l'emploi dans le primaire est passé de 63 à 55% tandis que dans le secteur tertiaire ce taux est passé de 22 à 33%. En 2009,

la main-d'œuvre employée dans l'industrie et les services, représentant moins de la moitié de la population active, a généré 84% du PIB. Ainsi, au Sénégal, le secteur primaire engendre moins de valeur ajoutée que les autres secteurs et emploie pourtant la majorité de la main d'œuvre. Quant au secteur tertiaire, il détient la part la plus élevée en pourcentage du PIB et absorbe moins de force de travail.

En décomposant le secteur tertiaire il apparaît une prédominance du commerce qui représente plus de 15% du PIB depuis 1980 et 30% du tertiaire et absorbe une grande partie de l'emploi avec un taux qui a atteint plus de 23% en 2009. Les postes et télécommunications et activités immobilières, malgré leur rôle important en termes de création de richesse, absorbent très peu de main d'œuvre (respectivement 0,17% et 0,01% en 2009). Les services financiers et les télécommunications ont connu un développement fulgurant. Quant aux autres secteurs à savoir « éducation et formation », et « activités de santé et action sociale », ils pèsent peu sur le PIB du Sénégal car ne dépassant pas les 4% depuis le début des années 90.

En termes de productivité du travail, celle du Sénégal a faiblement progressé sur la période 1980-2010, et se situe en dessous de la moyenne en Afrique (BM, 2007). Comparativement à des pays comme la Tunisie, la Malaisie ou encore la Corée du Sud, la productivité d'un travailleur au Sénégal est relativement faible. Cette faible productivité du Sénégal trouve sans doute son explication par rapport au poids important de l'informel dans les différents secteurs qui absorbe l'essentiel de la main d'œuvre. Cependant, malgré cette mauvaise migration de la force de travail, le secteur tertiaire a une productivité supérieure aux deux autres secteurs. En effet, il contribue le plus à la croissance de la productivité, notamment sur la période post-dévaluation (16,4%) avec une croissance globale atteignant plus de 17% du fait de la hausse de la productivité depuis 1995, dans le sous-secteur des activités immobilières, des postes et télécommunications. Ainsi, le surplus de main d'œuvre quitte dès lors le secteur agricole pour se retrouver dans le secteur informel (le commerce qui est peu productif) étant donné que le Sénégal n'a pas connu une phase d'industrialisation à l'image des pays développés.

Comparativement aux performances économiques au niveau international, le poids des services est corrélé positivement au niveau de croissance des économies, autrement dit plus un pays se développe, plus la part du tertiaire dans le PIB augmente. Toutefois, concernant le Sénégal, sa part du secteur tertiaire dans le PIB est largement supérieure à celle des pays à revenus intermédiaires dont il fait partie. Elle avoisine plutôt celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (Tunisie) ou des pays à revenu élevé (Corée du Sud). Par ailleurs, on note que depuis 2005 au Sénégal, les services ont été le principal moteur des exportations en enregistrant une croissance cinq fois plus rapide que les produits manufacturés (Rapport national sur la compétitivité au Sénégal, 2011). Le poids relatif des services dans le total des exportations est très élevé au Sénégal par rapport à d'autres pays comme Singapour (20%) ou encore l'Inde (26%) qui ont des parts moins élevées, bien que le secteur tertiaire est très dominant dans leur économie. Les exportations de services sont dominées par le tourisme qui a une faible valeur ajoutée contrairement aux services financiers qui ont une part de 1%. L'indice EXPY¹ du Sénégal a une tendance quasi stagnante sur la période 1997 à 2009 comparativement à l'Inde dont l'EXPY a connu un bond impressionnant à partir de 1998. Ce dernier s'est orienté vers l'exportation de services à Prody² élevé (technologique, informatique et information). Au Sénégal, le secteur tertiaire reste dominé par les télécommunications. Ainsi malgré l'effort fourni pour la diversification de son panier d'exportation, le Sénégal n'arrive pas à améliorer son indice EXPY qui pourrait permettre d'accroître la croissance économique du pays.

En conclusion, il convient de retenir qu'à l'instar du modèle indien basé sur la promotion des services très sophistiqués, il s'avère nécessaire de redéfinir le modèle économique du Sénégal. En effet, nonobstant des sous secteurs des télécoms, financiers et de l'immobilier très productifs, le Sénégal n'a pas su asseoir une base industrielle capable d'accompagner le développement des services d'où une économie hypertrophiée.

¹ indice de sophistication du panier de produits exportés par un pays.

² Indice de sophistication d'un produit exporté.

M. Mounirou NDIAYE a commencé son propos en saluant le cadre d'échanges entre les universitaires et les agents de l'Etat que constitue le point économique. Le thème de sa présentation portant sur les « nouvelles approches d'analyse et de projections économiques » appliquées au Sénégal, est résumé dans les paragraphes suivants.

Il est important de relever un ensemble de limites dans la prévention des crises financière, économique, énergétique, malgré l'existence d'outils de prévision sophistiqués qui sont le plus souvent utilisés par les organismes tels que le FMI et la Banque mondiale ainsi que les structures de statistique publiques. Dès lors, de nouvelles techniques et approches doivent être préconisées dans le but d'atteindre les objectifs visés dans la SCA ainsi que les OMD. La modélisation est importante mais l'analyse économique est également un enjeu majeur. Ainsi, de nouvelles théories jusque là ignorées dans l'analyse économique, se sont développées à l'aune de l'hypothèse de rationalité limitée (les théories économiques des contrats, la théorie des droits de propriétés, la théorie des incitations ou l'économie de la régulation). De nouvelles théories de la firme s'alliant avec l'analyse économique s'attachent à identifier les composantes des dispositifs de coordination (routines, incitations, principe d'autorité, moyens de coercition).

L'analyse économique institutionnelle prend en compte le rôle du droit et des institutions comme élément de consolidation des transactions économiques. D'autre part, les sciences mathématiques constituent le support des prévisions et de la modélisation économique.

Les méthodes de prévision usuelles ont été fortement critiquées. A titre d'exemple, Mandelbrot a évoqué une difficulté à rendre compte des mouvements de prix avec les méthodes économétriques usuelles puisque les mouvements de prix ne sont pas stationnaires et que la règle qui les gouverne n'est pas constante. Une alternative aux modèles de prévision classiques est l'approche par les fractales.

A la suite des deux présentations, le Président de séance a donné la parole aux participants pour des questions, commentaires et recommandations.

Les commentaires et recommandations ont porté sur les points suivants :

- Les structures des économies sont en perpétuelle évolution. Dès lors, la question de l'immuabilité de la trajectoire économique préconisant le passage d'une économie agricole au développement du tertiaire, en passant par la croissance du tissu industriel, mérite d'amples recherches et investigations.
- L'exemple de l'Inde, qui fut confronté à des famines dans les années 60, et qui a bâti son économie en investissant dans le secteur agricole qui a permis de nourrir la population et a servi de base dans l'industrie agro-alimentaire, avant de développer son secteur tertiaire, peut inspirer le Sénégal.
- La partie non marchande du secteur de l'immobilier ne doit pas être prise en compte pour évaluer sa capacité productive.
- L'étude sur le secteur tertiaire constitue un input important dans le contexte de l'actualisation de la stratégie de croissance accélérée (SCA) qui s'intéresse au choix des grappes qui permettra de maintenir des taux de croissance de 7 à 8% et de réduire la pauvreté d'ici 2015.
- La tertiarisation de l'économie sénégalaise pourrait en partie être expliquée par le déclin progressif du secteur secondaire dû principalement à une insuffisance des investissements (y compris les investissements de renouvellement) qui sont en général très lourds. C'est le cas notamment des sous-secteurs de l'énergie, des extractives et, dans une moindre mesure, de l'assainissement. A cela s'ajoute l'échec de la privatisation de certains sous-secteurs du secondaire en l'occurrence celui de l'énergie qui a un effet d'entraînement assez important sur le reste de l'économie.
- Un élément important qui a permis la réussite de la Chine et de l'Inde est l'investissement dans la Recherche et Développement ; ce qui pose la question de la place que doivent occuper nos universités dans les politiques de développement.

- Il est important de porter le dialogue créé par le point économique à un niveau où les décideurs politiques pourront participer et mieux comprendre les préoccupations économiques et sociales.

Afin d'apporter des éléments de réponses aux questions posées par les participants, le Président de séance a redonné la parole aux présentateurs qui ont tenu les propos ci-après :

- M. DIOP a d'abord tenu à recadrer le débat qui, selon lui, ne peut être détaché d'une autre étude qui avait fait l'objet d'une présentation lors d'un Point économique antérieur et qui porte sur les secteurs à promouvoir pour atteindre un certain taux de croissance économique au Sénégal. Pour rappel, en utilisant la méthodologie espace-produit, le choix des secteurs porteurs de croissance étaient portés sur les industries chimiques, le caoutchouc et les fabrications de verre, la poterie et les matériaux de construction (cimenteries), l'horticulture, les services financiers et activités immobilières, le tourisme et les télécoms. Il considère que la trajectoire économique historiquement constatée dans les pays émergents passe inéluctablement du primaire au secondaire puis au tertiaire. Cependant, il n'exclut pas l'existence d'un schéma qui ne prend pas ce type de trajectoire et cite à juste titre l'exemple de Singapour dont l'émergence économique n'est pas passée par le secteur agricole. M. DIOP a précisé que le calcul de la productivité du secteur tertiaire a été un exercice difficile. Il a terminé en insistant sur l'importance de procéder à des choix clairs et des décisions stratégiques dans la redéfinition de notre modèle de croissance.
- M. NDIAYE a commencé son propos en insistant sur l'importance de la division du travail dans le cadre des travaux des économistes et des statisticiens. Il a ensuite précisé que le chiffre qu'il a avancé concernant le taux de chômage ne provient pas des données de l'ANSD, mais de celles de la Banque de France. Il a expliqué que l'enjeu de sa présentation était l'examen d'une nouvelle approche d'analyse intégrant le volet institutionnel.

A la suite de ces interventions, le Président a réitéré ses remerciements à l'assistance et la séance a pris fin à 13h10mns.